RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00142
Numéro SIREN : 440 449 965
Nom ou dénomination : CLI

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013669

2020

Copie conforme
à l'original

ETATS FINANCIERS 2020

CLI SAS

ARTELIA

SOMMAIRE

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

NOTE N°1 – MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES 9

NOTE N° 2 – CHANGEMENT DE METHODE 14

NOTE N° 3 – CONSOLIDATION 14

NOTE N° 7 – MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE 15

NOTE N° 8 – ETAT DES AMORTISSEMENTS 15

NOTE N° 9 – ETAT DES PROVISIONS 16

NOTE N° 9 BIS – PROVISIONS POUR RETRAITE 17

NOTE N° 12 – A) – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 18

NOTE N° 12 – B) – PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES 18

NOTE N° 14 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL 18

NOTE N° 15 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX 19

NOTE N° 16 – INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES 19

NOTE N° 17 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS 20

NOTE N° 19 – CHARGES A PAYER 20

NOTE N° 21 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES 21

NOTE N° 22 – ECARTS DE CONVERSION 22

NOTE N° 24 – EFFECTIFS 22

NOTE N° 25 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 23

NOTE N° 26 – IMPOT SUR LES SOCIETES 23

NOTE N° 27 – RESULTAT FINANCIER 23

NOTE N° 28 – RESULTAT EXCEPTIONNEL 24

NOTE N° 29 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 24

NOTE N° 33 – ENGAGEMENTS FINANCIERS 25

Bilan Actif

Intitulés	2020/12			2019/12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	59 343	51 501	7 842	12 508
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**59 343**	**51 501**	**7 842**	12 508
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 019	1 019		
Autres immobilisations corporelles	27 325	27 325		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**28 344**	**28 344**		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**87 688**	**79 846**	**7 842**	**12 508**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				625
Clients et comptes rattachés	955 831	167 454	788 377	1 279 671
Autres créances	1 625 188		1 625 188	1 772 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**2 581 020**	**167 454**	**2 413 566**	3 052 373
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités				321
Total disponibilités et divers				**321**
Charges constatées d'avance	2 074 381		2 074 381	1 830 147
ACTIF CIRCULANT	**4 655 402**	**167 454**	**4 487 947**	**4 882 842**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 743 090**	**247 300**	**4 495 790**	**4 895 350**

Bilan Passif

Intitulés		2020/12	2019/12
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	74 000	74 000	74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		7 400	7 400
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		10 539	29 864
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**(271 884)**	**284 075**
	Total situation nette	**(179 944)**	**395 339**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**(179 944)**	**395 339**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		50 760	50 928
Provisions pour charges		4 621	60 478
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**55 381**	**111 406**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
	Total dettes financières		
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		753 469	883 178
Dettes fiscales et sociales		56 436	135 170
	Total dettes d'exploitation	**809 906**	**1 018 348**
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total dettes diverses		
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		**3 810 446**	**3 370 256**
DETTES		**4 620 352**	**4 388 604**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**4 495 790**	**4 895 350**

Compte de résultat

	2020 /12			2019 /12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	398 911	1 254 200	1 653 111	3 020 621
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**398 911**	**1 254 200**	**1 653 111**	**3 020 621**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			108 992	128 324
Autres produits			21	1 601
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 762 124**	**3 150 547**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 100 031	1 666 998
Total charges externes			**1 100 031**	**1 666 998**
Impôts, taxes et versements assimilés			**66 129**	**152 306**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			165 880	173 708
Charges sociales			67 900	72 919
Total charges de personnel			**233 780**	**246 627**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 666	1 632
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			167 454	
Dotations aux provisions pour risques et charges			52 967	36 056
Total dotations d'exploitation			**225 088**	**37 688**
Autres charges			**382 552**	**566 106**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 007 583**	**2 669 728**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(245 458)**	**480 819**

Compte de résultat (Suite)

	2020/12	2019 /12
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 036	11 766
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 164	16 983
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 200	28 749
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	33 309	10 958
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	33 309	10 958
RESULTAT FINANCIER	(25 108)	17 790
RESULTAT COURANT	(270 567)	498 610
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats	1 317	43 452
Impôts sur les bénéfices		171 082
TOTAL DES PRODUITS	1 770 325	3 179 297
TOTAL DES CHARGES	2 042 209	2 895 221
BENEFICE ou PERTE	**(271 884)**	**284 075**

A□□□□□ A□□ C□□ □□□S

□□□□CIC□ □□□□

LIS□□ □□S □□□□S

		Notes Produites	Notes non Produites
	I – D'ORDRE GENERAL		
1	Modes et méthodes d'évaluation	x	
2	Changement de méthode	x	
3	Consolidation	x	
	II – CONCERNANT L'ACTIF DU BILAN		
4	Immobilisations incorporelles		x
5	Coût de production des immobilisations		x
6	Filiales et participations		x
7	Mouvement de l'actif immobilisé	x	
8	Amortissements : état et mode retenu	x	
9	Provisions	x	
9 bis	Provision pour retraite	x	
10	Coût de production du stock		x
11	Eléments fongibles de l'actif circulant		x
12	a) Charges et produits constatés d'avance b) Produits à recevoir sur créances	x x	
13	Amortissements des primes de remboursements d'emprunts		x
	III – CONCERNANT LE PASSIF DU BILAN		
14	Composition du capital social	x	
15	Tableau de mouvements des capitaux	x	
16	Résultat de l'exercice corrigé des évaluations fiscales dérogatoires	x	
17	Situation fiscale différée et latente	x	
18	Obligations convertibles		x
19	Charges à payer	x	
	IV – CONCERNANT DES ELEMENTS DE L'ACTIF ET DU PASSIF		
20	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		x
21	Echéance des créances et des dettes	x	
22	Ecarts de conversion	x	
	V – CONCERNANT DES CHARGES		
23	Crédit bail		x
24	a) Droit individuel à la formation		x
24	b) Effectif	x	
25	Rémunération des dirigeants	x	
26	Impôt sur les bénéfices	x	
27	Résultat financier	x	
28	Résultat exceptionnel	x	

	VI – CONCERNANT DES PRODUITS		
29	Chiffre d'affaires	x	
30	Méthodes d'évaluation		x
	VII – CONCERNANT LES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT		
31	Entreprises liées	Note n° 20	
32	Méthodes d'évaluation	Note n° 1	
	VIII – CONCERNANT LES ENGAGEMENTS HORS BILAN		
33	Engagements financiers particuliers	x	
34	Parts bénéficiaires		x

Ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020 d'une durée de 12 mois.

Les comptes sociaux ont été arrêtés par les organes de Direction, d'après la comptabilité de la société et selon les principes comptables exposés dans l'annexe ci-après.

NOTE N°1 – MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Les faits marquantes

Néant.

1.2 Les évènements postérieurs à la clôture

Malgré la crise sanitaire mondiale et les limitations de déplacements qui se prolongent, les perspectives de la société restent dans une bonne visibilité, notamment en termes de carnet de commandes et d'activité commerciale, et lui permet de rester confiante dans sa capacité à profiter de la normalisation de la vie économique espérée dans les prochains mois.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis selon disposition du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le dernier règlement ANC n° 2018-01, ainsi que le règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et opérations de change.

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

4. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- **Frais de recherche et de développement :** les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Les dépenses de développement sont également comptabilisées en charges.

- **Logiciels informatiques** : les logiciels sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans, en fonction de leur montant et de leur nature, à compter de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat selon les critères déterminés par la réglementation CNC 2004-06, et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

La société a opté pour la constatation en charges et non l'activation des frais qui pouvaient être étalés avant la mise en place du nouveau règlement sur les actifs. La valeur brute des immobilisations n'inclut pas les frais d'acquisition.

Compte-tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité pour l'entreprise, fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties fiscalement selon le mode linéaire ou dégressif. La différence éventuelle entre amortissements comptables (linéaires) et amortissements fiscaux est enregistrée en amortissements dérogatoires dans les capitaux propres.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont présentées en note 8.

En plus des amortissements, une dépréciation peut être constatée si des indices de perte de valeur tangibles, clairement identifiés et chiffrables existent en cours d'exercice ou à la clôture. La dépréciation éventuelle des actifs, mise en évidence à l'occasion de ces tests, est comptabilisée directement en résultat. Les dépréciations éventuelles viennent modifier la base amortissable des actifs de manière prospective. Les dépréciations sont reprises dans les conditions prévues par les textes, lorsque les évènements à l'origine des pertes de valeur ont disparu.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision est constituée sur les titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'inscription au bilan. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité et de développement, de manière cohérente avec la position retenue dans les comptes consolidés en matière de dépréciation des goodwill.
Une provision n'est toutefois constatée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal s'il s'agit d'une créance, ou lorsque la phase d'intégration dans le groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition

Le poste contient également des prêts, des dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan.

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées, pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, donné lieu à constitution de provisions pour dépréciation ou pour risques, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients en monnaies étrangères ont été convertis et comptabilisés sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts positifs n'ont pas été constatés en exploitation. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

Dans un souci de cohérence avec les créances d'exploitation, les dettes se rattachant à des comptes courants sont comptabilisées en « dettes diverses » puisqu'elles participent au financement de l'exploitation.

6. OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture, les gains et pertes constatés entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrés dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisées en devises, et en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques pour leur montant total, inscrits au compte de résultat en exploitation ou en financier selon la nature des créances et dettes.

7. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les disponibilités en devises étrangères non rapatriables et non utilisables pour les besoins de chantiers locaux font, le cas échéant, l'objet de provisions pour dépréciation.

8. PROVISIONS

En application des dispositions du règlement 2014-03 et de son recueil de normes, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions pour risques couvrent notamment :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures,
- les provisions pour perte de change,
- les provisions pour pertes à terminaison,
- les provisions pour risques fiscaux,
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, à échéance propre, ou d'un début d'exécution.

PROVISIONS POUR CHARGES

Provision pour engagement de retraite

Par ailleurs, la société comptabilise en provisions pour charges le coût des avantages postérieurs à l'emploi accordés à son personnel et correspondant à des régimes à prestations définies ; dans le cadre de ces régimes, en effet, le groupe a obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ou à ses anciens salariés, les risques actuariels incombant alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin carrière (IFC) définis par la convention collective SYNTEC : l'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires, âge de départ...). La société utilise des tables de turn over par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle.

Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 9bis.

Les écarts actuariels (liés aux changements d'hypothèses de calcul et liés aux distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité) sont appréhendés selon la méthode du corridor. Cette méthode consiste à comptabiliser les écarts actuariels en résultat de manière étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés, pour le montant qui excède 10% de la valeur de l'engagement à l'ouverture.
Le coût des services passés, lié à des modifications de régime est constaté immédiatement en résultat pour la partie acquise et il est différé sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

L'engagement au titre des IFC est constaté au bilan en provisions pour charges pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. La société ne dispose pas d'un fond externe permettant une gestion et un financement des indemnités de départ à la retraite.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.
La variation de l'engagement au titre de l'exercice, analysée selon ses différentes composantes (coût des services passés, coût financier, écarts actuariels...) est présentée en note 9bis ci-après en distinguant la partie comptabilisée et la partie non comptabilisée.

Provision pour abondement

Dans le cadre de l'accord de participation des salariés, un abondement de 33 % est octroyé par l'employeur au titre des versements investis dans le FCPE « ARTELIA » du plan d'Epargne Groupe. Sur la base des arbitrages effectués l'an dernier par les salariés et du montant du fond de participation évalué en fin d'exercice, une provision pour abondement a été comptabilisée en charge d'exploitation, d'un montant de 761 euros.

9. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Cet avancement est déterminé pour chaque contrat par application d'un pourcentage mixte résultant du nombre de blocs fabriqués et du nombre de blocs posés exprimé en m3 comparés au nombre de blocs prévisionnels à fabriquer et à poser exprimé également en m3. La société dispose à cet effet d'une gestion prévisionnelle par contrat faisant l'objet d'actualisations périodiques.

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et la perte constatée au stade d'avancement. Les provisions sont évaluées en coût de revient complet.

Les décalages de facturation négatifs issus du calcul du chiffre d'affaires à l'avancement ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.
Les décalages de facturation positifs quant à eux viennent se rajouter au poste clients.

10. ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

11. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. (note 28)

12. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité d'emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date, le CICE a été remplacé par une baisse des cotisations socialres employeurs.

13. INTEGRATION FISCALE ET IMPOT SUR LES BENEFICES

INTEGRATION FISCALE

Depuis 2020, la société est intégrée fiscalement avec ARTELIA GLOBAL SAS (n° siren : 850 176 967) société Tête de Groupe. La convention d'intégration fiscale prévoit que la société calcule et comptabilise son impôt en l'absence d'intégration.

Cette année, la société a enregistré un résultat fiscal déficitaire de 141 101 euros .

RETENUES A LA SOURCE

Certains contrats export peuvent donner lieu à une retenue à la source dans le pays où ont été réalisés les travaux ou études. Cette retenue à la source est enregistrée directement au débit d'un compte de bilan 44 – Etat, retenue à la source. Ce compte vient en diminution du compte 44 : Etat, Impôt Société à payer.

En fin d'exercice, si la société n'a pas obtenu le justificatif de versement ou n'est pas en capacité de le récupérer, la retenue à la source est réintégrée dans les charges d'exploitation.

NOTE N° 2 – CHANGEMENT DE METHODE

NEANT

NOTE N° 3 – CONSOLIDATION

La société fait partie d'un périmètre de consolidation dont la société consolidante est la SAS ARTELIA GLOBAL (siren 850 176 967) située 16 rue Simone Veil, 93400 SAINT OUEN SUR SEINE

NOTE N° □ – □O□□E□ENTS DE L□ACTI□ I□ □O□ILISE

Immobilisations	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluations pratiquées	Acquisitions créations apports nouv. prêts	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 343					59 343
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**59 343**					**59 343**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 019					1 019
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	**87 688**					**87 688**

NOTE N° 8 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début exercice	Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	*dont : Apports*	Cessions et rebuts	*dont : Dissolution*	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Autres postes d'immobilisations Incorporelles	46 834	4 666				51 501
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**46 834**	**4 666**				**51 501**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constr.						
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 019					1 019
Installations générales agencements, aménagements	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
TOTAL	**75 179**	**4 666**				**79 846**

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Logiciels :	Linéaire entre 3 et 5 ans
Logiciels de gestion (> 150 k€) :	Linéaire, 8 ans
Frais de recherche et développement :	Linéaire, 5 ans
Agencement de constructions :	Linéaire, 10 à 20 ans
Matériel technique :	Linéaire, 5 à 7 ans
Agencements, aménagements :	Linéaire, 4 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire, 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	Linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier :	Linéaire, 4 à 10 ans

NOTE N° 9 – ETAT DES PROVISIONS

Rubriques	Montant début 2 020	Augmentations de l'exercice		Diminutions		Montant fin 2 020
		Dotations	*dont : Apports*	Reprises	*dont : Dissolution*	
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	**50 928**	760		**50 928**		760
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme		49 999				49 999
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires	60 478	2 207		58 064		4 621
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immo.						
Prov. pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**111 406**	**52 967**		**108 992**		**55 381**
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		167 454				167 454
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**167 454**				**167 454**
TOTAL GENERAL	**111 406**	**220 422**		**108 992**		**222 836**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*220 422*		*108 992*		
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

NOTE N° 9 BIS – PROVISIONS POUR RETRAITE

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses sont revues annuellement.
Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2020 /12	2019/12
Taux d'actualisation	0.60	0.90%
Revalorisation des salaires annuels	2,00%	2%
Taux de charges sociales	50,80%	50,80%
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	Par tranche d'âges	Par tranche d'âges
Table de mortalité	INSEE H-F 2013-2015	INSEE H-F 2013-2015

La provision pour retraite évolue de la manière suivante :

Mouvements de l'exercice

	Exercice PRECEDENT	Coût des services courants	Coût financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Prestations services	Exercice CLÔTURE
Exercice 2019/12							
Valeur actualisée de l'obligation	70 885	2 621	1 240	2 131			76 878
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(14 821)			(1 579)			(16 400)
Passif comptabilisé	**56 064**	**2 621**	**1 240**	**552**			**60 478**
Exercice 2020/12							
Valeur actualisée de l'obligation	76 878	1 369	28	(16 861)		**(58 064)**	3 350
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(16 400)			17 671			1 271
Passif comptabilisé	**60 478**	**1 369**	**28**	**810**		**(58 064)**	**4 621**

L'incidence de l'évolution de la provision pour retraite sur le compte de résultat est la suivante :

	2020 /12	2019/12
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Coût des services courants	1 369	2 621
Coût financier	28	1 240
Amortissement écart actuariel	810	552
Total Dotation	**2 207**	**4 413**
Dotation (reprise) à la provision pour retraite	58 064	
Reprise sur prestations services		
Total Reprise	**58 064**	

NOTE N° 12 – A) – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

✔ Charges constatées d'avance

Nature des charges	2020 /12	2019/12
Charges d'exploitation :	2 074 382	1 830 147
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 074 382	1 830 147

✔ Produits constatés d'avance

Nature des charges	2020 /12	2019/12
Produits d'exploitation :	3 810 446	3 370 256
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 810 446	3 370 256

NOTE N° 12 – B) – PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

Produits à recevoir	2020 /12	2019 /12
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	35 887	122 458
Autres créances	48 666	78 488
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	84 554	200 947

NOTE N° 14 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Clôture N-1	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Remboursés sur N	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	7400			7400	10 €
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	7 400			7 400	10 €

NOTE N° 15 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2020
Capital en nombre d'actions	7 400						7 400
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	74 000						74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	7 400						7 400
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	29 864			(19 325)			10 539
Résultat de l'exercice	284 075			(284 075)	(271 884)		(271 884)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés				303 400	0	(303 400)	
Total capitaux propres	**395 339**			**0**	**(271 884)**	**(303 400)**	**(179 944)**

NOTE N° 16 – INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	2020/12	2019/12
RESULTAT DE L'EXERCICE	(271 884)	284 075
Impôts sur les bénéfices		
Produits& charges d'intégration fiscale		171 082
RESULTAT AVANT IMPOTS	(271 884)	455 157
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Reprises sur provisions pour amortissements dérogatoires		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	(271 884)	455 157

NOTE N° 17 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

✔ Variations des impôts différés ou latents

NATURE	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions réglementées						
Subventions d'investissements						
Charges non déd. temporairement						
Provision Indémnités départ à la retraite	60 478		(55 857)		4 621	
Provision Perte à Terminaison	0		49 999		49 999	
Provision Participation des salariés	43 453		(42 136)		1 317	
Provision sinistre/assurances	**50 000**		**(50 000)**		**0**	
Provision Risques sur Encaissements	**0**		**167 454**		**167 454**	
Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes à court terme						
- plus values de fusion						
-plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
BASES	**153 931**		**69 460**		**223 391**	
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement				141 101		141 101
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
BASES				**141 101**		
Impôt société correspondant	45 544		10 024	(37 392)	55 568	(37 392)
Accroissement / Allégements de la dette future des impôts	**45 544**		**10 024**	**(37 392)**	**55 868**	**(37 392)**

NOTE N° 19 – CHARGES A PAYER

Charges à payer	2020 /12	2019 /12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	464 083	439 301
Dettes fiscales et sociales	13 648	88 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**477 732**	**528 264**

NOTE N° 21 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

✔ Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	955 831	955 831	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	180 998	180 998	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	9 505	9 505	
Groupe et associés	1 395 523	1 395 523	
Débiteurs divers	39 161	39 161	
Charges constatées d'avance	2 074 381	2 074 381	
Total des créances	**4 655 402**	**4 655 402**	

✔ Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	753 469	753 469		
Personnel et comptes rattachés	7 916	7 916		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 364	11 364		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	36 620	36 620		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	535	535		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes (dont dettes relatives à des				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 810 446	3 810 446		
TOTAUX	**4 620 352**	**4 620 352**		

NOTE N° 22 – ECARTS DE CONVERSION

POSTES CONCERNES	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL					

NEANT

NOTE N° 24 – EFFECTIFS

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020 /12	2019 /12
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Administratifs	2	2
Total	3	3

Remarque : l'effectif à temps partiel pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE N° 25 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les organes de direction ne sont pas salariés de [illegible]

NOTE N° 26 – IMPOT SUR LES SOCIETES

	2020/12	2019/12
Résultat fiscal de droit commun	-141 101	600 264
Taux d'imposition	28 % / 31 %	28 % / 31 %
Charge d'Impôt Société en l'absence d'intégration fiscale		171 082
Produits et charge d'intégration fiscale (crédits d'impôt déduits sauf CICE)	/	/
CICE-Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels fiscaux et contributions sur les dividendes	/	/
Contribution filiales		
PRODUIT ET CHARGE NETS D'IMPOT SOCIETE	0	171 082

NOTE N° 27 – RESULTAT FINANCIER

Nature	2020 /12	2019 /12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 036	11 766
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 164	16 983
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 200	28 749
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	33 309	10 958
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	33 309	10 958
TOTAL GENERAL	(25 108)	17 790

NOTE N° 28 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature	2020 /12	2019 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
- *Dédits et pénalités perçus sur marchés*		
- *Pénalités*		
- *Rappel d'impôts et de charges*		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- *Cession des immobilisations*		
- *Autres*		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
- *Reprise provisions exceptionnelles*		
- *Reprise amortissements dérogatoires*		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
- *régualrisations*		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
- *Redressement fiscal*		
- *Adondement personnel*		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL GENERAL		

NOTE N° 29 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	2020 /12			2019 /12 Total
	France	Export (1)	Total	
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	398 911	1 254 200	1 653 111	3 020 621
TOTAL	**398 911**	**1 254 200**	**1 653 111**	**3 020 621**

(1) : l'exportation indirecte comprend les prestations facturées à des clients français qui ont des marchés à l'export

NOTE N° 33 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

✔ Engagements donnés

ENGAGEMENTS DONNES	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties						
Autres :						
TOTAL						

NEANT

✔ Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
-bancaire	44 000					44 000
Autres :						
TOTAL	44 000					44 000

✓ Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL			

NEANT

✓ Concours bancaires court terme

Type de concours	Autorisation	Utilisation
Découverts et/ou crédit de trésorerie non centralisés sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Découverts et/ou crédit de trésorerie centralisés sur ARTELIA HOLDING	17 000 000 €	
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) non centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	

mazars

2 B, Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

CLI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars Gourgue
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Siège social : 2B, avenue Pierre de Coubertin – 38170 Seyssinet-Pariset
Capital de 256 114 euros - RCS Grenoble 334 213 790

CLI
Société par Actions Simplifiée
6 rue de □orraine
38130 EC□□R□ □□ES
RCS GRE□□B□E 440 449 965

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l□Assemblée générale de la société C□□,

□pinion

En exécution de la mission □ui nous a été confiée par l□assemblée générale, nous avons effectué l□audit des comptes annuels de la société C□□relatif □ l□exercice clos le 31 décembre 2020, tels □u□ils sont □oints au présent rapport□

□ous certifions □ue les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables fran□ais, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l□exercice écoulé ainsi □ue de la situation financière et du patrimoine de la société □ la fin de cet exercice□

□ondement de l□□opinion

Référentiel d□audit

□ous avons effectué notre audit selon les normes d□exercice professionnel applicables en □rance□ □ous estimons □ue les éléments □ue nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion□

□es responsabilités □ui nous incombent en vertu de ces normes sont indi□uées dans la partie □Responsabilités du commissaire aux comptes relatives □ l□audit des comptes annuels □ du présent rapport□

□ndépendance

□ous avons réalisé notre mission d□audit dans le respect des règles d□indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er □anvier 2020 □ la date d□émission de notre rapport□

□ustification des appréciations

□a crise mondiale liée □ la pandémie de C□□□-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l□audit des comptes de cet exercice□En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l□état d□urgence sanitaire induisent de multiples consé□uences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi □ue des incertitudes accrues sur leurs perspectives d□avenir□Certaines de ces mesures, telles □ue les restrictions de déplacement

et le travail □ distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en □ uvre des audits□

C'est dans ce contexte complexe et évolutif □ue, en application des dispositions des articles □ 823-9 et R□ 823-7 du code de commerce relatives □ la □ustification de nos appréciations, nous portons □ votre connaissance les appréciations suivantes □ui, selon notre □ugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice□

□es appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant□ □ous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément□

Comme indi□ué dans l'annexe, □ la note n□ 1 paragrap□e 9, la mét□ode retenue pour la reconnaissance du c□iffre d'affaires est celle dite □ l'avancement des travaux□ □os diligences ont consisté □, apprécier les données et les □ypot□èses établies par la direction sur les□uelles se fondent les estimations d'avancement et de résultats □ terminaison de ces contrats, revoir les calculs effectués et comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes□

□érifications spécifi□ues

□ous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en □rance, aux vérifications spécifi□ues prévues par les textes légaux et réglementaires□

□ous n'avons pas d'observation □ formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés □ l'associé uni□ue□

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

□'appartient □ la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables fran□ais ainsi □ue de mettre en place le contr□le interne □u'elle estime nécessaire □ l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, □ue celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs□

□ors de l'établissement des comptes annuels, il incombe □ la direction d'évaluer la capacité de la société □ poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas éc□éant, les informations nécessaires relatives □ la continuité d'exploitation et d'appli□uer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de li□uider la société ou de cesser son activité□

□es comptes annuels ont été arr□tés par le Président□

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives □ l□audit des comptes annuels

□l nous appartient d□établir un rapport sur les comptes annuels□□otre ob□ectif est d□obtenir l□assurance raisonnable □ue les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d□anomalies significatives□□□assurance raisonnable correspond □ un niveau élevé d□assurance, sans toutefois garantir □u□un audit réalisé conformément aux normes d□exercice professionnel permet de systémati□uement détecter toute anomalie significative□□es anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d□erreurs et sont considérées comme significatives lors□ue l□on peut raisonnablement s□attendre □ ce □u□elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économi□ues □ue les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci□

Comme précisé par l□article □L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas □ garantir la viabilité ou la □ualité de la gestion de votre société□

□ans le cadre d□un audit réalisé conformément aux normes d□exercice professionnel applicables en □rance, le commissaire aux comptes exerce son □ugement professionnel tout au long de cet audit□

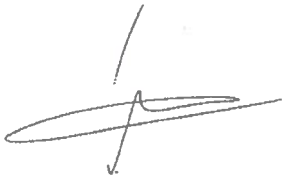
En outre :

- il identifie et évalue les ris□ues □ue les comptes annuels comportent des anomalies significatives, □ue celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d□erreurs, définit et met en □ uvre des procédures d□audit face □ ces ris□ues, et recueille des éléments □u□il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion□□e ris□ue de non-détection d□une anomalie significative provenant d□une fraude est plus élevé □ue celui d□une anomalie significative résultant d□une erreur, car la fraude peut impli□uer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contr□le interne □
- il prend connaissance du contr□le interne pertinent pour l□audit afin de définir des procédures d□audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d□exprimer une opinion sur l□efficacité du contr□le interne □
- il apprécie le caractère approprié des mét□odes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi □ue les informations les concernant fournies dans les comptes annuels □
- il apprécie le caractère approprié de l□application par la direction de la convention comptable de continuité d□exploitation et, selon les éléments collectés, l□existence ou non d□une incertitude significative liée □ des événements ou □ des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société □ poursuivre son exploitation□Cette appréciation s□appuie sur les éléments collectés □us□u□□ la date de son rapport, étant toutefois rappelé □ue des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d□exploitation□S□il conclut □ l□existence d□une incertitude significative, il attire l□attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au su□et de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier □
- il apprécie la présentation d□ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-□acents de manière □ en donner une image fidèle□

Le Commissaire aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset, 8 Juin 2021



Christophe Suszylo

Associé

CLI
Société par actions simplifiée au capital de 74 000 euros
Siège social : 6, rue de Lorraine - 38130 ECHIROLLES
440 449 965 R.C.S. GRENOBLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 10 JUIN 2021

[...]

Première décision
(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés se soldant par une perte d'un montant de 271 884,63 €, ainsi que les opérations qui y sont traduites.

En outre, L'Actionnaire unique constate, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième décision
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'Actionnaire unique décide d'affecter la perte l'exercice s'élevant à un montant de 271 884,63 € de la manière suivante :

Résultat (ou bénéfice) de l'exercice..... (271 884,63) €

Report à nouveau antérieur.....10 539,98 €

Total (261 344,65) €

Report à nouveau (261 344,65) €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende par action	Total distribué	Distributions éligibles à la réfaction de 40%
2019	41 €	303 400 €	0 €
2018	42 €	310 800 €	0 €
2017	55 €	407 000 €	0 €

[...]

Extrait certifié conforme

Le Président
La société ARTELIA
Représentée par Monsieur Alain DEFORCHE

2 B, Avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

CLI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars Gourgue
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Siège social : 2B, avenue Pierre de Coubertin – 38170 Seyssinet-Pariset
Capital de 256 114 euros - RCS Grenoble 334 213 790

CLI

Société par Actions Simplifiée
6 rue de Lorraine
38130 ECHIROLLES
RCS GRENOBLE 440 449 965

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société CLI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLI relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans l'annexe, à la note n°1 paragraphe 9, la méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Nos diligences ont consisté à, apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations d'avancement et de résultats à terminaison de ces contrats, revoir les calculs effectués et comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars Gourgue

Seyssinet-Pariset, 8 Juin 2021

Christophe Suszylo

Associé

Bilan Actif

Intitulés	2020/12			2019/12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	59 343	51 501	7 842	12 508
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**59 343**	**51 501**	**7 842**	12 508
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 019	1 019		
Autres immobilisations corporelles	27 325	27 325		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**28 344**	**28 344**		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**87 688**	**79 846**	**7 842**	**12 508**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				625
Clients et comptes rattachés	955 831	167 454	788 377	1 279 671
Autres créances	1 625 188		1 625 188	1 772 076
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**2 581 020**	**167 454**	**2 413 566**	3 052 373
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités				321
Total disponibilités et divers				**321**
Charges constatées d'avance	2 074 381		2 074 381	1 830 147
ACTIF CIRCULANT	**4 655 402**	**167 454**	**4 487 947**	**4 882 842**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**4 743 090**	**247 300**	**4 495 790**	**4 895 350**

Bilan Passif

Intitulés		2020/12	2019/12
Situation nette			
Capital social ou individuel Dont versé :	74 000	74 000	74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		7 400	7 400
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		10 539	29 864
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**(271 884)**	**284 075**
	Total situation nette	**(179 944)**	**395 339**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**(179 944)**	**395 339**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		50 760	50 928
Provisions pour charges		4 621	60 478
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**55 381**	**111 406**
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
	Total dettes financières		
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		753 469	883 178
Dettes fiscales et sociales		56 436	135 170
	Total dettes d'exploitation	**809 906**	**1 018 348**
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Total dettes diverses		
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		**3 810 446**	**3 370 256**
DETTES		**4 620 352**	**4 388 604**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**4 495 790**	**4 895 350**

Compte de résultat

	2020 /12			2019 /12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	398 911	1 254 200	1 653 111	3 020 621
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**398 911**	**1 254 200**	**1 653 111**	**3 020 621**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			108 992	128 324
Autres produits			21	1 601
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 762 124**	**3 150 547**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 100 031	1 666 998
Total charges externes			**1 100 031**	**1 666 998**
Impôts, taxes et versements assimilés			**66 129**	**152 306**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			165 880	173 708
Charges sociales			67 900	72 919
Total charges de personnel			**233 780**	**246 627**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 666	1 632
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			167 454	
Dotations aux provisions pour risques et charges			52 967	36 056
Total dotations d'exploitation			**225 088**	**37 688**
Autres charges			**382 552**	**566 106**
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**2 007 583**	**2 669 728**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(245 458)**	**480 819**

Compte de résultat (Suite)

	2020/12	2019 /12
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 036	11 766
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 164	16 983
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**8 200**	**28 749**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	33 309	10 958
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**33 309**	**10 958**
RESULTAT FINANCIER	**(25 108)**	**17 790**
RESULTAT COURANT	**(270 567)**	**498 610**
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats	1 317	43 452
Impôts sur les bénéfices		171 082
TOTAL DES PRODUITS	**1 770 325**	**3 179 297**
TOTAL DES CHARGES	**2 042 209**	**2 895 221**
BENEFICE ou PERTE	**(271 884)**	**284 075**

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020, d'une durée de 12 mois.

Les comptes sociaux ont été arrêtés par les organes de Direction, d'après la comptabilité de la société et selon les principes comptables exposés dans l'Annexe ci-après.

NOTE N°1 – MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1.1 Les faits marquantes

Néant.

1.2 Les évènements postérieurs à la clôture

Malgré la crise sanitaire mondiale et les limitations de déplacements qui se prolongent, les perspectives de la société restent dans une bonne visibilité, notamment en termes de carnet de commandes et d'activité commerciale, et lui permet de rester confiante dans sa capacité à profiter de la normalisation de la vie économique espérée dans les prochains mois.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels sont établis selon disposition du Code de Commerce et des règles énoncées par le Plan Comptable Général, notamment le règlement des Autorités des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le dernier règlement ANC n° 2018-01, ainsi que le règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et opérations de change.

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

4. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- **Frais de recherche et de développement :** les dépenses de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été supportées. Les dépenses de développement sont également comptabilisées en charges.

- **Logiciels informatiques** : les logiciels sont immobilisés et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 8 ans, en fonction de leur montant et de leur nature, à compter de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat selon les critères déterminés par la réglementation CNC 2004-06, et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

La société a opté pour la constatation en charges et non l'activation des frais qui pouvaient être étalés avant la mise en place du nouveau règlement sur les actifs. La valeur brute des immobilisations n'inclut pas les frais d'acquisition.

Compte-tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité pour l'entreprise, fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties fiscalement selon le mode linéaire ou dégressif. La différence éventuelle entre amortissements comptables (linéaires) et amortissements fiscaux est enregistrée en amortissements dérogatoires dans les capitaux propres.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont présentées en note 8.

En plus des amortissements, une dépréciation peut être constatée si des indices de perte de valeur tangibles, clairement identifiés et chiffrables existent en cours d'exercice ou à la clôture. La dépréciation éventuelle des actifs, mise en évidence à l'occasion de ces tests, est comptabilisée directement en résultat. Les dépréciations éventuelles viennent modifier la base amortissable des actifs de manière prospective. Les dépréciations sont reprises dans les conditions prévues par les textes, lorsque les évènements à l'origine des pertes de valeur ont disparu.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition. Une provision est constituée sur les titres de participation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'inscription au bilan. Cette valeur est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale et de ses perspectives de rentabilité et de développement, de manière cohérente avec la position retenue dans les comptes consolidés en matière de dépréciation des goodwill.

Une provision n'est toutefois constatée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal s'il s'agit d'une créance, ou lorsque la phase d'intégration dans le groupe est achevée s'il s'agit d'une acquisition

Le poste contient également des prêts, des dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan.

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées, pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, donné lieu à constitution de provisions pour dépréciation ou pour risques, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients en monnaies étrangères ont été convertis et comptabilisés sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts positifs n'ont pas été constatés en exploitation. Les pertes latentes résultant de cette conversion ont entraîné la constitution d'une provision pour perte de change.

Dans un souci de cohérence avec les créances d'exploitation, les dettes se rattachant à des comptes courants sont comptabilisées en « dettes diverses » puisqu'elles participent au financement de l'exploitation.

6. OPERATIONS EN DEVISES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture.

En application du nouveau règlement ANC n° 2015-05 portant sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture, les gains et pertes constatés entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrés dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisées en devises, et en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques pour leur montant total, inscrits au compte de résultat en exploitation ou en financier selon la nature des créances et dettes.

7. DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les disponibilités en devises étrangères non rapatriables et non utilisables pour les besoins de chantiers locaux font, le cas échéant, l'objet de provisions pour dépréciation.

8. PROVISIONS

En application des dispositions du règlement 2014-03 et de son recueil de normes, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

Ces provisions pour risques couvrent notamment :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures,
- les provisions pour perte de change,
- les provisions pour pertes à terminaison,
- les provisions pour risques fiscaux,
- les provisions pour restructuration.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé, à échéance propre, ou d'un début d'exécution.

PROVISIONS POUR CHARGES

Provision pour engagement de retraite

Par ailleurs, la société comptabilise en provisions pour charges le coût des avantages postérieurs à l'emploi accordés à son personnel et correspondant à des régimes à prestations définies ; dans le cadre de ces régimes, en effet, le groupe a obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ou à ses anciens salariés, les risques actuariels incombant alors au groupe : ils correspondent aux engagements de fin carrière (IFC) définis par la convention collective SYNTEC : l'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles (taux de mortalité, taux de turn over, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires, âge de départ…). La société utilise des tables de turn over par tranche d'âge et par catégorie socio professionnelle.

Le détail des hypothèses actuarielles retenues est communiqué en note 9bis.

Les écarts actuariels (liés aux changements d'hypothèses de calcul et liés aux distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité) sont appréhendés selon la méthode du corridor. Cette méthode consiste à comptabiliser les écarts actuariels en résultat de manière étalée sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés, pour le montant qui excède 10% de la valeur de l'engagement à l'ouverture.
Le coût des services passés, lié à des modifications de régime est constaté immédiatement en résultat pour la partie acquise et il est différé sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

L'engagement au titre des IFC est constaté au bilan en provisions pour charges pour le montant de l'engagement total, ajusté du coût des services passés différés et des écarts actuariels non comptabilisés. La société ne dispose pas d'un fond externe permettant une gestion et un financement des indemnités de départ à la retraite.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.
La variation de l'engagement au titre de l'exercice, analysée selon ses différentes composantes (coût des services passés, coût financier, écarts actuariels…) est présentée en note 9bis ci-après en distinguant la partie comptabilisée et la partie non comptabilisée.

Provision pour abondement

Dans le cadre de l'accord de participation des salariés, un abondement de 33 % est octroyé par l'employeur au titre des versements investis dans le FCPE « ARTELIA » du plan d'Epargne Groupe. Sur la base des arbitrages effectués l'an dernier par les salariés et du montant du fond de participation évalué en fin d'exercice, une provision pour abondement a été comptabilisée en charge d'exploitation, d'un montant de 761 euros.

9. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement des travaux. Cet avancement est déterminé pour chaque contrat par application d'un pourcentage mixte résultant du nombre de blocs fabriqués et du nombre de blocs posés exprimé en m3 comparés au nombre de blocs prévisionnels à fabriquer et à poser exprimé également en m3. La société dispose à cet effet d'une gestion prévisionnelle par contrat faisant l'objet d'actualisations périodiques.

Lorsqu'un contrat doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constaté une provision pour perte à terminaison égale à la différence entre la perte totale estimée et la perte constatée au stade d'avancement. Les provisions sont évaluées en coût de revient complet.

Les décalages de facturation négatifs issus du calcul du chiffre d'affaires à l'avancement ont été comptabilisés en produits constatés d'avance.
Les décalages de facturation positifs quant à eux viennent se rajouter au poste clients.

10. ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

11. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. (note 28)

12. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

La loi de finances pour 2018 a supprimé le crédit d'impôt compétitivité d'emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2019. A cette date, le CICE a été remplacé par une baisse des cotisations socialres employeurs.

13. INTEGRATION FISCALE ET IMPOT SUR LES BENEFICES

INTEGRATION FISCALE

Depuis 2020, la société est intégrée fiscalement avec ARTELIA GLOBAL SAS (n° siren : 850 176 967) société Tête de Groupe. La convention d'intégration fiscale prévoit que la société calcule et comptabilise son impôt en l'absence d'intégration.

Cette année, la société a enregistré un résultat fiscal déficitaire de 141 101 euros .

RETENUES A LA SOURCE

Certains contrats export peuvent donner lieu à une retenue à la source dans le pays où ont été réalisés les travaux ou études. Cette retenue à la source est enregistrée directement au débit d'un compte de bilan 44 – Etat, retenue à la source. Ce compte vient en diminution du compte 44 : Etat, Impôt Société à payer.

En fin d'exercice, si la société n'a pas obtenu le justificatif de versement ou n'est pas en capacité de le récupérer, la retenue à la source est réintégrée dans les charges d'exploitation.

NOTE N° 2 – CHANGEMENT DE METHODE

NEANT

NOTE N° 3 – CONSOLIDATION

La société fait partie d'un périmètre de consolidation dont la société consolidante est la SAS ARTELIA GLOBAL (siren 850 176 967) située 16 rue Simone Veil, 93400 SAINT OUEN SUR SEINE

NOTE N° 7 – MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluations pratiquées	Acquisitions créations apports nouv. prêts	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 343					59 343
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**59 343**					**59 343**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 019					1 019
Installations générales, agencements, aménagements divers	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	**87 688**					**87 688**

NOTE N° 8 – ETAT DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début exercice	Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	*dont : Apports*	Cessions et rebuts	*dont : Dissolution*	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Autres postes d'immobilisations Incorporelles	46 834	4 666				51 501
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**46 834**	**4 666**				**51 501**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constr.						
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 019					1 019
Installations générales agencements, aménagements	7 988					7 988
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 336					19 336
Emballages récupérables et divers						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**28 344**					**28 344**
TOTAL	**75 179**	**4 666**				**79 846**

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Logiciels :	Linéaire entre 3 et 5 ans
Logiciels de gestion (> 150 k€) :	Linéaire, 8 ans
Frais de recherche et développement :	Linéaire, 5 ans
Agencement de constructions :	Linéaire, 10 à 20 ans
Matériel technique :	Linéaire, 5 à 7 ans
Agencements, aménagements :	Linéaire, 4 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire, 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	Linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier :	Linéaire, 4 à 10 ans

NOTE N° 9 – ETAT DES PROVISIONS

Rubriques	Montant début 2 020	Augmentations de l'exercice		Diminutions		Montant fin 2 020
		Dotations	*dont : Apports*	Reprises	*dont : Dissolution*	
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges	**50 928**	760		**50 928**		760
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme		49 999				49 999
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires	60 478	2 207		58 064		4 621
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immo.						
Prov. pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**111 406**	**52 967**		**108 992**		**55 381**
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		167 454				167 454
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**167 454**				**167 454**
TOTAL GENERAL	**111 406**	**220 422**		**108 992**		**222 836**
Dont dotations et reprises d'exploitation		*220 422*		*108 992*		
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

NOTE N° 9 BIS – PROVISIONS POUR RETRAITE

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses sont revues annuellement.
Les hypothèses de calcul des provisions pour retraites sont les suivantes :

	2020 /12	2019/12
Taux d'actualisation	0.60	0.90%
Revalorisation des salaires annuels	2,00%	2%
Taux de charges sociales	50,80%	50,80%
Age de départ	65 ans	65 ans
Rotation du personnel	Par tranche d'âges	Par tranche d'âges
Table de mortalité	INSEE H-F 2013-2015	INSEE H-F 2013-2015

La provision pour retraite évolue de la manière suivante :

Mouvements de l'exercice

	Exercice PRECEDENT	Coût des services courants	Coût financier	Variation actuarielle	Changements de régime	Prestations services	Exercice CLôTURE
Exercice 2019/12							
Valeur actualisée de l'obligation	70 885	2 621	1 240	2 131			76 878
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(14 821)			(1 579)			(16 400)
Passif comptabilisé	**56 064**	**2 621**	**1 240**	**552**			**60 478**
Exercice 2020/12							
Valeur actualisée de l'obligation	76 878	1 369	28	(16 861)		(58 064)	3 350
Modifications du régime							
Ecarts actuariels	(16 400)			17 671			1 271
Passif comptabilisé	**60 478**	**1 369**	**28**	**810**		**(58 064)**	**4 621**

L'incidence de l'évolution de la provision pour retraite sur le compte de résultat est la suivante :

	2020 /12	2019/12
Dotation (reprise) à la provision pour retraite		
Coût des services courants	1 369	2 621
Coût financier	28	1 240
Amortissement écart actuariel	810	552
Total Dotation	**2 207**	**4 413**
Dotation (reprise) à la provision pour retraite	58 064	
Reprise sur prestations services		
Total Reprise	**58 064**	

NOTE N° 12 – A) – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance

Nature des charges	2020 /12	2019/12
Charges d'exploitation :	2 074 382	1 830 147
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**2 074 382**	**1 830 147**

Produits constatés d'avance

Nature des charges	2020 /12	2019/12
Produits d'exploitation :	3 810 446	3 370 256
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**3 810 446**	**3 370 256**

NOTE N° 12 – B) – PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES

Produits à recevoir	2020 /12	2019 /12
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	35 887	122 458
Autres créances	48 666	78 488
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**84 554**	**200 947**

NOTE N° 14 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Clôture N-1	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Remboursés sur N	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	7400			7400	10 €
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	**7 400**			**7 400**	**10 €**

NOTE N° 15 – TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2020
Capital en nombre d'actions	7 400						7 400
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	74 000						74 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	7 400						7 400
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	29 864			(19 325)			10 539
Résultat de l'exercice	284 075			(284 075)	(271 884)		(271 884)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés				303 400	0	(303 400)	
Total capitaux propres	**395 339**			**0**	**(271 884)**	**(303 400)**	**(179 944)**

NOTE N° 16 – INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	2020/12	2019/12
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(271 884)**	**284 075**
Impôts sur les bénéfices		
Produits& charges d'intégration fiscale		**171 082**
RESULTAT AVANT IMPOTS	**(271 884)**	**455 157**
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Reprises sur provisions pour amortissements dérogatoires		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	**(271 884)**	**455 157**

NOTE N° 17 – ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

✔ Variations des impôts différés ou latents

NATURE	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions réglementées						
Subventions d'investissements						
Charges non déd. temporairement						
Provision Indémnités départ à la retraite	60 478		(55 857)		4 621	
Provision Perte à Terminaison	0		49 999		49 999	
Provision Participation des salariés	43 453		(42 136)		1 317	
Provision sinistre/assurances	50 000		(50 000)		0	
Provision Risques sur Encaissements	0		167 454		167 454	
Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes à court terme						
- plus values de fusion						
-plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
BASES	**153 931**		**69 460**		**223 391**	
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement				141 101		141 101
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
BASES				**141 101**		
Impôt société correspondant	45 544		10 024	(37 392)	55 568	(37 392)
Accroissement / Allégements de la dette future des impôts	**45 544**		**10 024**	**(37 392)**	**55 868**	**(37 392)**

NOTE N° 19 – CHARGES A PAYER

Charges à payer	2020 /12	2019 /12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	464 083	439 301
Dettes fiscales et sociales	13 648	88 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**477 732**	**528 264**

NOTE N° 21 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	955 831	955 831	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	180 998	180 998	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	9 505	9 505	
Groupe et associés	1 395 523	1 395 523	
Débiteurs divers	39 161	39 161	
Charges constatées d'avance	2 074 381	2 074 381	
Total des créances	**4 655 402**	**4 655 402**	

Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	753 469	753 469		
Personnel et comptes rattachés	7 916	7 916		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 364	11 364		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	36 620	36 620		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	535	535		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes (dont dettes relatives à des				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 810 446	3 810 446		
TOTAUX	**4 620 352**	**4 620 352**		

NOTE N° 22 – ECARTS DE CONVERSION

POSTES CONCERNES	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL					

NEANT

NOTE N° 24 – EFFECTIFS

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2020 /12	2019 /12
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Administratifs	2	2
Total	3	3

Remarque : l'effectif à temps partiel pour une durée inférieure à l'exercice est pris en compte en proportion du temps de travail effectif, par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail.

NOTE N° 25 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les organes de direction ne sont pas salariés de CLI.

NOTE N° 26 – IMPOT SUR LES SOCIETES

	2020/12	2019/12
Résultat fiscal de droit commun	-141 101	600 264
Taux d'imposition	28 % / 31 %	28 % / 31 %
Charge d'Impôt Société en l'absence d'intégration fiscale		171 082
Produits et charge d'intégration fiscale (crédits d'impôt déduits sauf CICE)	/	/
CICE-Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels fiscaux et contributions sur les dividendes	/	/
Contribution filiales		
PRODUIT ET CHARGE NETS D'IMPOT SOCIETE	**0**	**171 082**

NOTE N° 27 – RESULTAT FINANCIER

Nature	2020 /12	2019 /12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 036	11 766
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 164	16 983
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	8 200	28 749
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	33 309	10 958
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	33 309	10 958
TOTAL GENERAL	(25 108)	17 790

NOTE N° 28 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Nature	2020 /12	2019 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
- *Dédits et pénalités perçus sur marchés*		
- *Pénalités*		
- *Rappel d'impôts et de charges*		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- *Cession des immobilisations*		
- *Autres*		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
- *Reprise provisions exceptionnelles*		
- *Reprise amortissements dérogatoires*		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
- *régualrisations*		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
- *Redressement fiscal*		
- *Adondement personnel*		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL GENERAL		

NOTE N° 29 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	2020 /12			2019 /12 Total
	France	Export (1)	Total	
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	398 911	1 254 200	1 653 111	3 020 621
TOTAL	**398 911**	**1 254 200**	**1 653 111**	**3 020 621**

(1) : l'exportation indirecte comprend les prestations facturées à des clients français qui ont des marchés à l'export

NOTE N° 33 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

ENGAGEMENTS DONNES	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties						
Autres :						
TOTAL						

NEANT

Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
-bancaire	44 000					44 000
Autres :						
TOTAL	44 000					44 000

Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL			

NEANT

Concours bancaires court terme

Type de concours	Autorisation	Utilisation
Découverts et/ou crédit de trésorerie non centralisés sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Découverts et/ou crédit de trésorerie centralisés sur ARTELIA HOLDING	17 000 000 €	
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) non centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	Néant
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés) centralisées sur ARTELIA HOLDING	Néant	